

États financiers du

**MUSÉE McCORD D'HISTOIRE
CANADIENNE**

31 mars 2010

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Tables des matières

Rapport des vérificateurs.....	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
Bilan	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5-13

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration du
Musée McCord d'histoire canadienne

Nous avons vérifié le bilan du Musée McCord d'histoire canadienne au 31 mars 2010 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Musée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme dans le cas d'organismes semblables, le Musée tire une partie de ses revenus de dons, qui ne font pas l'objet d'une vérification comptable exhaustive. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée à la corroboration des sommes inscrites dans les registres du Musée et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements auraient dû être apportés aux montants de la campagne de financement ni l'effet de ces ajustements sur l'insuffisance des produits par rapport aux charges, sur l'actif et sur les soldes de fonds.

À notre avis, à l'exception de l'effet des ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si les dons mentionnés dans le paragraphe ci-dessus avaient tous fait l'objet d'une vérification comptable exhaustive, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 19 mai 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 22220

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total	
	fonctionnement	affecté	immobilisations	dotation	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Gouvernement du Québec (note 4)	1 613 445	-	32 556	-	1 646 001	1 831 190
Gouvernement du Canada (note 5)	134 430	23 800	-	-	158 230	416 715
Autres subventions	25 290	1 555	-	-	26 845	33 776
Conseil des arts de Montréal	70 000	-	-	-	70 000	70 000
Ville de Montréal	17 196	-	-	-	17 196	48 857
Apport de services (note 3)	144 144	-	-	-	144 144	152 904
Subventions octroyées par des fondations	685 817	-	243 916	-	929 733	1 106 848
Revenu de placements	17 578	-	-	-	17 578	21 648
Services auxiliaires	302 594	-	-	-	302 594	385 590
Admissions	314 697	-	-	-	314 697	411 606
Campagne de financement	557 706	-	-	-	577 706	646 060
Commandites	48 389	-	7 116	-	55 505	203 391
Location	149 632	-	-	-	149 632	152 838
Autres	26 362	-	-	-	26 362	29 723
	4 107 280	25 355	283 588	-	4 416 223	5 511 146
Charges						
Administration	848 800	-	-	-	848 800	766 616
Services auxiliaires	290 665	-	-	-	290 665	357 229
Intérêts de la dette à long terme	7 967	-	32 556	-	40 523	50 743
Immeuble et sécurité	865 491	-	-	-	865 491	916 806
Collection (note 3)	884 707	-	-	-	884 707	887 904
Programmes d'éducation	358 603	23 800	-	-	382 403	914 888
Expositions	476 228	1 555	-	-	477 783	881 277
Développement, marketing and communications	584 105	-	-	-	584 105	951 820
Amortissement des immobilisations	-	-	277 376	-	277 376	364 340
	4 316 566	25 355	309 932	-	4 651 853	6 091 623
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les postes suivants						
	(209 286)	-	(26 344)	-	(235 630)	(580 477)
Subvention spéciale octroyée par une fondation						
	365 447	-	-	-	365 447	450 000
Revenus de placements						
	277 544	-	-	-	277 544	404 393
Variation de la juste valeur des placements						
	1 264 594	-	-	-	1 264 594	(1 731 622)
Charges d'administration du fonds de dotation						
	(50 996)	-	-	-	(50 996)	(49 866)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges						
	1 647 303	-	(26 344)	-	1 620 959	(1 507 572)
Soldes de fonds au début						
	(1 017 174)	-	3 395 777	9 684 811	12 063 414	13 229 913
Apports au fonds de dotation						
	-	-	-	182 094	182 094	341 073
Virements interfonds (note 6)						
	(1 140 657)	-	42 495	1 098 162	-	-
Soldes de fonds à la fin						
	(510 528)	-	3 411 928	10 965 067	13 866 467	12 063 414

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Bilan

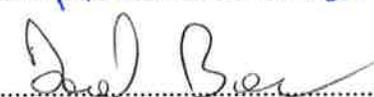
au 31 mars 2010

	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	
					2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse	273 240	-	-	-	273 240	-
Sommes à recevoir	121 945	-	-	-	121 945	187 898
Subventions à recevoir	63 030	-	141 905	-	204 935	402 378
Sommes à recevoir du fonds de fonctionnement (note 3)	-	58 275*	42 298*	199 400*	-	-
Stocks	149 108	-	-	-	149 108	130 634
Charges payées d'avance	41 586	-	-	-	41 586	41 246
Frais reportés	6 412	-	-	-	6 412	12 185
	655 321	58 275	184 203	199 400	797 226	774 341
Subventions à recevoir	51 073	-	323 642	-	374 715	566 390
Placements (note 12)	-	-	-	10 765 667	10 765 667	9 143 243
Immobilisations (note 7)	-	-	3 641 304	-	3 641 304	3 876 185
	706 394	58 275	4 149 149	10 965 067	15 578 912	14 360 159
Passif						
À court terme						
Découvert bancaire (note 8)	-	-	-	-	-	211 118
Créditeurs et charges à payer	566 262	-	-	-	566 262	773 496
À payer aux autres fonds (note 3)	299 973*	-	-	-	-	-
Produits perçus d'avance	248 544	58 275	43 598	-	350 417	73 658
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	51 070	-	369 405	-	420 475	191 675
	1 165 849	58 275	413 003	-	1 337 154	1 249 947
Dette à long terme (note 9)	51 073	-	94 842	-	145 915	566 390
Apports reportés (note 10)	-	-	229 376	-	229 376	480 408
	1 216 922	58 275	737 221	-	1 712 445	2 296 745
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations	-	-	3 411 928	-	3 411 928	3 395 777
Grevés d'affectations d'origine externe (note 11)	-	-	-	11 005 478	11 005 478	10 823 284
Grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	-	-	-	(40 411)	(40 411)	(1 138 473)
Non grevés d'affectations	(510 528)	-	-	-	(510 528)	(1 017 174)
	(510 528)	-	3 411 928	10 965 067	13 866 467	12 063 414
	706 394	58 275	4 149 149	10 965 067	15 578 912	14 360 159

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 620 959	(1 507 572)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	277 376	364 340
Amortissement des apports reportés	(251 032)	(293 964)
Variation de la juste valeur des placements	(1 264 594)	1 731 622
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	319 880	(304 610)
Rentées de fonds (sorties de fonds) nettes - activités de fonctionnement	702 589	(10 184)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(42 495)	(65 922)
Variation nette des placements	(357 830)	(382 320)
Sorties de fonds nettes - activités investissement	(400 325)	(448 242)
Activités de financement		
Apports au fonds de dotation	182 094	341 073
Produit d'une subvention à recevoir	191 675	191 675
Remboursement de la dette à long terme	(191 675)	(191 675)
Rentrées de fonds nettes - activités de financement	182 094	341 073
Augmentation (diminution) de l'encaisse	484 358	(117 353)
Découvert bancaire au début	(211 118)	(93 765)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	273 240	(211 118)
Composés de :		
Encaisse	273 240	-
Découvert bancaire	-	(211 118)
	273 240	(211 118)
<i>Autre renseignement</i>		
Intérêts de la dette à long terme payés	40 523	50 743

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2010

1. Constitution et nature des activités

Le 12 mai 1980, le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne.

Le Musée McCord d'histoire canadienne est un musée public de recherche et d'enseignement voué à la conservation, à l'étude, à la communication et à l'appréciation de l'histoire du Canada.

Selon les règlements administratifs du Musée, la Fondation Temple Grove et l'Université McGill doivent nommer quatre et trois sièges, respectivement, sur les sept sièges du conseil d'administration. Ces sociétés sont considérées des apparentés.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Musée doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Au 31 mars 2010, le Musée se conforme aux exigences.

2. Modifications de conventions comptables

Organismes sans but lucratif

Au 1^{er} avril 2009, le Musée a adopté les modifications aux chapitres 1540, 4400, 4460 ainsi que les nouvelles recommandations établies au chapitre 4470 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA).

Le chapitre 1540 « État des flux de trésorerie » a été modifié de façon à permettre l'inclusion des organismes sans but lucratif dans son champ d'application.

Le chapitre 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif » a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque le Musée agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif » a été modifié de façon à rendre son libellé conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif » établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

À la suite de l'adoption de ces nouveaux chapitres, l'état des flux de trésorerie présente les activités d'investissement et de financement séparément et une opération entre apparentés a été ajoutée.

3. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds affecté comptabilise les fonds affectés à des fins particulières, autres que le fonctionnement, comme le demande le donateur.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée qui sont acquises ou reçues sous forme de dons et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus aux fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration devant être traités comme des dotations.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les immobilisations achetées sont amorties. Les fonds non utilisés sont portés au bilan à titre de produits perçus d'avance ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation.

Le revenu de placement est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, et il est présenté comme revenu dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent du revenu de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou viré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation au titre de fonds grevés d'affectations internes. Pour les exercices au cours desquels les montants dépensés sont supérieurs aux revenus générés par les placements, un montant équivalent à cette insuffisance est transféré du fonds de dotation au fonds de fonctionnement.

3. Conventions comptables (suite)

Apport de services

L'Université McGill fournit, à ses frais, les services de certains employés. Le montant de leurs salaires et charges sociales totalise 144 144 \$ (152 904 \$ en 2009) et il est inscrit à la fois comme produit et comme charge dans le fonds de fonctionnement.

Le Musée loue, de l'Université McGill, l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Le Musée a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers du Musée. Le Musée continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur réévaluation ultérieure dépend de leur classification décrite ci-dessous :

L'encaisse et les placements sont détenus aux fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, cette dernière étant fondée sur le cours acheteur. La variation de la juste valeur des placements est comptabilisée à l'état des résultats. Les transactions afférentes aux placements sont comptabilisées à la date de règlement.

Les sommes à recevoir et les subventions à recevoir sont comptabilisées comme prêts et créances et sont comptabilisées au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont comptabilisés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations de la façon suivante :

Matériel informatique	5 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Améliorations locatives	10 ans
Bâtiment	25 ans

3. Conventions comptables (suite)

Collection

Les pièces de la collection comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La majeure partie de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des actifs de la collection, ces derniers ne sont pas constatés dans le bilan du Musée.

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative des pièces reçues au cours de l'exercice est de 817 813 \$ (357 150 \$ en 2009).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour la collection du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour la collection cette année est de 10 995 \$ (néant en 2009).

Les dépenses afférentes à la préservation, la restauration et la gestion de la collection sont incluses dans les charges de collection à l'état des résultats.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds. Elles ne portent pas intérêt et ne comportent aucune modalité de remboursement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2010

4. Produits - gouvernement du Québec

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Soutien aux institutions muséales	1 545 373	1 712 100
Soutien aux équipements culturels	40 523	50 743
Archives nationales du Québec	30 145	43 347
Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles	25 000	25 000
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	4 960	-
	<u>1 646 001</u>	<u>1 831 190</u>

5. Produits - gouvernement du Canada

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Patrimoine canadien		
Subventions pour biens culturels mobiliers	5 497	-
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	23 800	390 611
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	-	8 735
Programme d'aide aux musées	28 933	14 818
Travaux publics et Services gouvernementaux	-	2 551
Agence spatiale canadienne	100 000	-
	<u>158 230</u>	<u>416 715</u>

6. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 42 495 \$ (65 922 \$ en 2009) au fonds des immobilisations à titre de contribution aux acquisitions d'immobilisations.

Le fonds de fonctionnement a transféré 1 086 842 \$ au fonds de dotation (a reçu 1 793 592 \$ des fonds de dotation en 2009), représentant la différence entre les revenus nets de placements générés par les placements du fonds de dotation, incluant la variation de la juste valeur des placements et déduction faite des dépenses liées aux placements et les montants approuvés et dépensés qui se sont élevés à 404 300 \$ (439 340 \$ en 2009).

Le montant dû au fonds de dotation du fonds de fonctionnement porte des intérêts notionnels. Un montant de 11 320 \$ a été transféré au fonds de dotation sur ce montant.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2010

7. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	173 022	98 439	74 583	70 392
Mobilier et agencements	65 685	46 208	19 477	23 980
Améliorations locatives	1 831 962	1 399 551	432 411	615 596
Bâtiment	1 284 589	789 756	494 833	546 217
Terrain	2 620 000	-	2 620 000	2 620 000
	5 975 258	2 333 954	3 641 304	3 876 185

8. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Au 31 mars 2010, le montant utilisé de cette marge de crédit est de néant.

9. Dette à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Emprunt bancaire portant intérêt à 5,20 %, amorti sur 5 ans, échéant le 31 mars 2012 et garanti par une subvention du même montant à recevoir du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts ⁽¹⁾	291 830	437 745
Emprunt bancaire portant intérêt à 5,75 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 octobre 2010 et garanti par une subvention du même montant à recevoir du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts	274 560	320 320
	566 390	758 065
Tranche à court terme	420 475	191 675
	145 915	566 390

⁽¹⁾ À la date d'octroi de la subvention, le produit a été réparti selon la proportion utilisée pour le fonctionnement ou les acquisitions d'immobilisations. Par conséquent, 35 % de la dette et une proportion équivalente de la subvention à recevoir ont été comptabilisés dans le fonds de fonctionnement et 65 % de la dette ont été comptabilisés dans le fonds des immobilisations.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2010

9. Dette à long terme (suite)

Le versement de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital \$	Subventions à recevoir \$
2011	420 475	191 675
2012	145 915	191 675
2013	-	183 040
	<u>566 390</u>	<u>566 390</u>

10. Apports reportés

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés est la suivante :

	<u>2010</u> \$	<u>2009</u> \$
Solde au début	480 408	774 372
Montant amorti	(251 032)	(293 964)
Solde à la fin	<u>229 376</u>	<u>480 408</u>

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2010

11. Affectations grevant les soldes de fonds

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les actifs nets du fonds de dotation sont les suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Fonds affectés - externe		
Dotations	11 005 478	10 823 284
Fonds affectés - interne		
Revenu de placement réalisé réinvesti ⁽¹⁾	247 373	414 222
Juste valeur non réalisée cumulée ⁽³⁾	(303 109)	(1 567 703)
Dotation désignée ⁽²⁾	15 325	15 008
	(40 411)	(1 138 473)

⁽¹⁾ Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Le revenu de placement réalisé réinvesti correspond au revenu réalisé généré par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

⁽²⁾ La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré de manière récurrente à des usages ayant comme sujet les costumes et les textiles.

⁽³⁾ La différence entre la juste valeur des placements et le montant original reçu en dotation devrait être récupéré dans le temps selon la stratégie de placement à long terme et les débours du Musée.

12. Instruments financiers

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunts. Les placements se composent de fonds communs de placement consistant principalement en actions, obligations et débentures cotées en Bourse répartis comme suit : actions canadiennes 17 %, actions internationales 37 % et obligations 46 %.

Juste valeur

Au 31 mars 2010, la valeur comptable de tous les instruments financiers se rapprochait de leurs justes valeurs respectives, à l'exception de la dette à long terme et subventions afférentes à recevoir, pour lesquelles les justes valeurs n'ont pu être déterminées compte tenu des caractéristiques particulières de ces éléments.

12. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

Risque de taux d'intérêt

Une partie des placements du Musée est composée de participations dans des fonds communs d'obligations. Conséquemment, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces participations.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Toutefois, la juste valeur des emprunts dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

13. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, le Musée a reçu 935 320 \$ (1 125 000 \$ en 2009) des subventions de la Fondation Temple Grove, dont 365 477 \$ (450 000 \$ en 2009) ont été liés à des subventions spéciales octroyées par la Fondation Temple Grove. De plus, 10 000 000 \$ du solde à la fin de l'année des grevés d'affectation d'origine externe des fonds de dotations proviennent des montants reçus de la Fondation Temple Grove.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.